Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Dimanche 27 juin : élections régionales et élections départementales



Les conseillers régionaux sont élus dans le cadre de la région, les conseillers départementaux sont élus dans le cadre du canton. Les prochaines élections régionales et départementales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021.

- Le bureau de vote de Grisy-les-Plâtres se tiendra dans la salle communale des fêtes où chacune et chacun des électeurs aura la possibilité de déposer ses votes dans deux urnes distinctes, l'une pour l'élection des conseillers départementaux, la seconde pour celle des conseillers régionaux .
- Les assesseurs du bureau de vote, vaccinés contre le COVID 19 ou testés négatifs via un test PCR de 72 heures, au plus, accueilleront masqués les électeurs et visiteurs, eux même masqués contre le COVID 19, de 08h00 à 20h00 au cours des deux dimanches d'élections.
- L'entrée dans le bureau de vote se fera impérativement par la porte d'entrée dans l'ancienne mairie et la sortie par celle de la salle communale des fêtes.

Infos pratiques

Le réglement national des élections sur : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1958

Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69